RétJè

REVUE DE LA SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE TRANSHUMANISME

ISSN : 3008-0835
ISSN IMPRIMÉ : 3106-4906
WWW.REVUE-RETFE.NET

Numéro 4,
Décembre 2025

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

REFERENCEMENTS ET INDEXATIONS

https://sjifactor.com/passport.php?id=24258

https://reseau-mirabel.info/revue/22096/Rete-Revue-de-la-Societe-ivoirienne-de-transhumanisme

https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/1025614

https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3008-0835

https://portal.issn.org/resource/ISSN/3008-0835

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

DIRECTION

ADMINISTRATION

- Directeur de Publication : GUÉBO Josué Yoroba
- Rédacteur en Chef : AKA Pancrace

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. YAPI Ayenon Ignace, Professeur (Epistémologie), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire), Président de la Société Ivoirienne de Bioéthique d'Epistémologie et de Logique (Côte d'Ivoire)
2. GADEGBEKU Samuel, Professeur (Médecine), Académie des sciences des arts, des cultures d'Afrique et des Diasporas Africaines (ASCAD)
3. FELTZ Bernard, Professeur (Philosophie des sciences et sociétés), Université de Louvain-La-Neuve (Belgique)
4. GADJI Yao Abraham, Professeur (Droit de l'environnement), Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
5. TAKO Antoine, Professeur (Neuropsychologie), Université Felix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
6. KENMOGNE Emile, Professeur (Philosophie pratique), Université de Yaoundé
7. NGUESSAN Depry Antoine, Professeur (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny, (Côte d'Ivoire)
8. TANOH Jean Gobert, Professeur (Métaphysique), Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. FOGOU Anatole, Professeur (Bioéthique), Université de Maroua (Cameroun)
10. GADOU Dakouri, Maître de Conférences (Sociologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. SEKA Georges Kouassi, Maître de Conférences (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
12. YAPO Sévérin Maître de Conférences (Phénoménologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
13. GAHÉ GOHOUN Cynthia, Maître de Conférences (Philosophie Morale), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
14. GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

COMITÉ DE LECTURE

1. YAPO Sévérin Maître de Conférences (Phénoménologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
2. GAHÉ GOHOUN Cynthia Maître de Conférences (Philosophie Morale), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
3. GUÉBO Josué Yoroba, Maître de Conférences (Epistémologie), Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

PROTOCOLE DE REDACTION

Pour la Revue rɛ́tʃɛ̀, se conformer aux exigences rédactionnelles suivantes :

Titre

Titre clair et concis (entre 12 et 15 mots). Le titre centré, est écrit en gras, taille 14.

Mention de l'auteur

Après le titre de l'article et 2 interlignes, alignée à gauche, comportant : Prénom, NOM (en gras, sur la première ligne), Nom de l'institution (en italique, sur la deuxième ligne), e-mail de l'auteur ou du premier auteur (sur la troisième ligne). L'ensemble en taille 10.

Résumé

Un résumé en français et en anglais ou dans la langue officielle du pays de l'institution d'attache de l'auteur. N'excédant pas 250 mots, il se limite à une brève description du problème étudié et aux principaux objectifs atteints ou à atteindre. Il présente à grands traits sa méthodologie. Il fait un sommaire des résultats et énonce ses conclusions principales.

Mots-clés – Se limiter à 3 mots minimum et 5 mots maxi. Les mots-clés sont indiqués en français et en anglais.

NB : Le résumé est rédigé en italique, taille 10. Les mots-clés sont écrits en minuscules et séparés par une virgule. L'ensemble (titre + auteur+ résumé (français et anglais) + mots-clés) doit tenir sur une page.

Bibliographie – Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités dans le corps de son texte.

Recommandations de pagination

Marges : haut 2 cm, bas 2 cm, gauche 2 cm, droite 2 cm.

Style et volume : Bell MT, taille 14 pour le titre de l'article et pour le reste du texte Garamond taille 12 (sauf pour le résumé, les mots-clés et la bibliographie qui ont la taille 10), interligne 1,5 ; sans espace avant ou après. Le texte ne doit pas dépasser 12 pages (minimum de 8 pages & maximum de 12pages). Le titre de l'article, l'introduction, les sous-titres principaux, la conclusion et la bibliographie sont précédés par deux interlignes et les autres titres/paragraphes par une seule interligne.

Titres et articulations du texte : Le titre de l'article est en gras, aligné au centre. Les autres titres sont justifiés ; leur numérotation doit être claire et ne pas dépasser 3 niveaux (exemple : 1. – 1.1. – 1.1.1.). Il ne faut pas utiliser des majuscules pour les titres, sous-titres, introduction, conclusion, bibliographie.

Notes et citations – Les citations sont reprises entre guillemets, en caractère normal. Les mots étrangers sont mis en italique. Le nom de l'auteur et les pages de l'ouvrage d'où cette citation a été extraite, doivent être précisés à la suite de la citation. Exemple : (Cékoré, 2003 :10) NB : Les notes de bas de page sont à éviter.

Tableaux, schémas, figures – Ils sont à numéroter, doivent comporter un titre en italique, au-

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

dessus du tableau/schéma. Ils sont alignés au centre. La source est placée en dessous du tableau/schéma/figure, alignée au centre, taille 10.

Présentation des références bibliographiques :

Dans le texte : les références des citations apparaissent entre parenthèses avec le nom de l'auteur et l'année de parution ainsi que les pages. Exemple : (Akakpo, 2010 : 15). Dans le cas d'un nombre d'auteurs supérieur à 2, la mention et al. en italique est notée après le nom du premier auteur. En cas de deux références avec le ême auteur et la même année de parution, leur différenciation se fera par une lettre qui figure aussi dans la bibliographie (a, b, c, …)

A la fin du texte : Elle reprend tous les livres et articles qui ont été cités effectivement dans le texte.

Pour un article : le Nom de l'auteur et son prénom sont suivis de l'année de la publication entre parenthèses, du titre de l'article entre guillemets, le nom de la Revue en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages. Lorsque le périodique est en anglais, les mêmes normes sont à utiliser avec toutefois les mots qui commencent par une majuscule.

Exemple : LAMOUROUX Sophie (2001), « La codification ou la démocratisation du droit », Revue française de droit constitutionnel, n° 48, 801-824

Pour les ouvrages : on note le Nom et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication entre parenthèses, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication et la maison d'édition.

Exemple : GUEBO Josué (2020), Réflexions sur le transhumanisme. L'intersubjectivité et l'écosophie, Paris, L'Harmattan.

Pour les extraits d'ouvrages : le Nom de l'auteur et le prénom, suivi de l'année de publication entre parenthèses, le titre du chapitre entre guillemets, le titre du livre en italique, le lieu de publication, le numéro du volume, le prénom et le nom des responsables de l'édition, le nom de la société d'édition, et les numéros des pages concernées.

Pour les thèses ou mémoires : NOM, Prénom (s) de l'auteur Année de publication. Zone titre. Thèse de doctorat, Ville, Université.

Exemple : KONE Odanhan Moussa (2022), Les enjeux géopolitiques et géoéconomiques internationaux du conflit du Sahara-Occidental, Thèse de doctorat, Bouaké, Université Alassane Ouattara.

Pour les actes de colloques : les références sont traitées comme les extraits d'ouvrages avec notamment l'intitulé du colloque mis en italique. Si les actes de colloques sont sur CD ROM, indiquer : les actes sur CD ROM à la place du numéro des pages.

Pour les papiers disponibles sur l'Internet : le nom de l'auteur, le prénom, l'année de la publication entre parenthèses, le titre du papier entre guillemets, l'adresse Internet à laquelle il est disponible et la date du dernier accès.

Exemple : SEVESTRE Marc (2022), « Intelligence Artificielle : Démiurge ou Démon ? »https://www.linkedin.com/pulse/intelligence-artificielle-d%C3%A9miurge-ou-d%C3%A9monmarcsevestre/?originalSubdomain=fr consulté le 25 mars 2021.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

ÉDITO, Décembre 2025

Ce numéro libre de **Rɛ́tƒɛ**, édition de décembre 2025, rassemble des contributions qui, à travers une pluralité de disciplines — sciences sociales, sciences de l'éducation, philosophie, anthropologie et climatologie — les auteurs interrogent les tensions, les mutations et les potentialités traversant nos sociétés.

Ces travaux sont ancrés dans des terrains et portent la volonté de comprendre les dynamiques structurant la vie sociale, institutionnelle et environnementale, afin d'éclairer les enjeux de justice, de dignité et de transformation sociale.

Ainsi, **DJÈ Amenan Cécile**, dans *Modèles de réussite, communication et choix d'orientation chez les nouveaux bacheliers de Côte d'Ivoire*, met en lumière les déterminants sociaux et communicationnels de l'orientation post-baccalauréat, un enjeu central pour les politiques éducatives et l'égalité des chances.

Pour sa part**, YAO Kouakou Albert**, avec *Gouverner la santé en captivité : enjeux d'accès différencié aux soins pour les populations clés et vulnérables en milieu carcéral ivoirien*, dévoile les mécanismes institutionnels, symboliques et politiques qui conditionnent la santé en prison, interrogeant avec acuité l'effectivité des droits fondamentaux en situation d'enfermement.

Dans *Crises politiques et économiques au XXIe siècle : l'esclavage par ascendance ou la survie des identités dans la région des « trois frontières »*, **Daouda Diop et Awa Yombé Yade** revisitent un héritage historique douloureux structurant les trajectoires identitaires, sociales et politiques dans l'espace sahélien, entre résilience, marginalisation et luttes pour la reconnaissance.

Avec *Dynamiques climatiques et aléas naturels à Korhogo : une analyse des instabilités du milieu*, **Seydou Kadodjomon Soro et Gbamain Eric Gogoua** proposent une lecture fine des variations climatiques et des risques naturels, apportant des éléments précieux pour la compréhension et la gestion des vulnérabilités environnementales.

La contribution philosophique de **Boué-Bi Bénie Firmin Dominique**, *L'éducation à l'excellence dans La République de Platon : fondements philosophiques, élitisme éducatif et enjeux politiques*, offre quant à elle une réflexion de grande portée théorique. En revisitant la paideia platonicienne, l'auteur analyse les rapports entre excellence, sélection des élites et justice politique, tout en interrogeant l'actualité de ce modèle éducatif à l'aune des débats contemporains sur la méritocratie, l'égalité des chances et la responsabilité civique.

Dans *Pratiques ludiques et paix : pour une résolution de la crise du sujet*, **N'dri Yao Hugues Sarah** explore le pouvoir symbolique du jeu et son potentiel de pacification, ouvrant une réflexion originale sur la construction du sujet, la médiation sociale et la cohésion communautaire.

Enfin, dans *Analyse didactique des pratiques évaluatives des enseignants de l'école primaire de Côte d'Ivoire en mathématiques*, **Koffi Pierre Kouamé et Camille Honvo** interrogent avec finesse les pratiques d'évaluation au primaire, mettant en évidence les défis didactiques quotidiens et la nécessité d'ajustements pédagogiques adaptés aux réalités du terrain.

En réunissant ces contributions, **Rɛ́tƒɛ** confirme son projet d'être un espace de circulation des savoirs et de valorisation de la recherche. Le présent numéro illustre la vitalité d'une pensée plurielle, attentive aux réalités empiriques et résolument engagée dans la transformation sociale.

Vifs remerciements aux auteurs, évaluateurs, mais aussi au comité scientifique et à l'équipe éditoriale pour leur dévouement constant. Puisse ce numéro nourrir les débats, soutenir la recherche en inspirant de nouvelles perspectives.

Bonne lecture.

Josué GUEBO
Directeur de publication – *Revue Rɛ́tƒɛ*

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

SOMMAIRE

1. **Amenan Cécile DJÈ :** Modèles de réussite, communication et choix d'orientation chez les nouveaux bacheliers de côte d'ivoire……...…[**8-22**]

2. **Daouda DIOP, Awa Yombé YADE :** crises politiques et économiques au XXIe siècle : l'esclavage par ascendance ou la survie des identités dans la région des « trois frontières »…..[**23-34**]

3. **Kadodjomon Seydou SORO, Gbamain Eric GOGOUA** : Dynamiques climatiques et aléas naturels à Korhogo : une analyse des instabilités du milieu……..……...[**35-47**]

4. **Koffi Pierre KOUAMÉ, Camille HONVO :** Analyse didactique des pratiques évaluatives des enseignants de l'école primaire de Côte d'ivoire en mathématiques…….……..…..[**48-61**]

5. **Kouakou Albert YAO :** Gouverner la santé en captivité : enjeux d'accès différencié aux soins pour les populations clés et vulnérables en milieu carcéral ivoirien……...…...[**62-74**]

6. **N'dri Yao Hugues SARAH :** Pratiques ludiques et paix : pour une résolution de la crise du Sujet……...…...…….[**75-84**]

7. **Benie Firmin Dominique BOUE-BI:** L'éducation à l'excellence dans *La République* de Platon : fondements philosophiques, élitisme éducatif et enjeux politiques……...……..[**85-99**]

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

L'ÉDUCATION À L'EXCELLENCE DANS *LA RÉPUBLIQUE* DE PLATON : FONDEMENTS PHILOSOPHIQUES, ÉLITISME ÉDUCATIF ET ENJEUX POLITIQUES

Bénie Firmin Dominique BOUE-BI
Doctorant
Université Félix Houphouët Boigny
bouefirmin@gmail.com

Résumé
L'éducation occupe une place centrale dans la pensée politique de Platon, notamment dans La République, où elle apparaît comme le principal instrument de construction de la justice et de stabilité de la cité idéale. Loin d'être un simple dispositif de transmission des savoirs, l'éducation platonicienne vise la formation intégrale de l'âme en vue de l'excellence (arété) et de l'accès au Bien. À travers une hiérarchisation rigoureuse des natures et un système éducatif sélectif, Platon élabore un modèle dans lequel seuls les meilleurs, formés par une longue paideia intellectuelle et morale, sont destinés à gouverner. Cet article analyse les fondements philosophiques de cette éducation à l'excellence, en mettant en lumière ses présupposés anthropologiques, épistémologiques et politiques. Il s'agit de montrer que l'élitisme éducatif platonicien, souvent critiqué pour son caractère exclusif, s'inscrit avant tout dans une exigence éthique de compétence et de responsabilité politique. Enfin, l'étude interroge l'actualité de ce modèle éducatif face aux débats contemporains sur la méritocratie, l'égalité des chances et la justice sociale.
Mots-clés : Platon ; éducation ; excellence ; élitisme ; philosophie politique
Abstract
Education occupies a central place in Plato's political thought, particularly in The Republic, where it is conceived as the primary instrument for establishing justice and ensuring the stability of the ideal city. Far from being a mere process of knowledge transmission, Platonic education aims at the integral formation of the soul toward excellence (areté) and the contemplation of the Good. Through a strict hierarchy of natural dispositions and a selective educational system, Plato develops a model in which only the best individuals—shaped by a long intellectual and moral paideia—are destined to govern. This article examines the philosophical foundations of education for excellence in Plato, highlighting its anthropological, epistemological, and political assumptions. It argues that Platonic educational elitism, often criticized for its exclusivity, is fundamentally grounded in an ethical demand for competence and political responsibility. Finally, the study explores the contemporary relevance of this educational model in light of current debates on meritocracy, equal opportunity, and social justice.
Keywords: Plato; education; excellence; elitism; political philosophy

INTRODUCTION

La question de l'éducation traverse l'histoire de la philosophie politique comme l'un des problèmes majeurs de la constitution et de la pérennité des sociétés humaines. Depuis l'Antiquité, les penseurs ont perçu dans l'éducation non seulement un moyen de transmission des savoirs, mais surtout un instrument fondamental de formation morale et civique des citoyens. Dans ce cadre, la pensée de Platon occupe une place singulière. Dans *La République*, l'éducation apparaît comme le socle sur lequel repose l'édifice politique tout entier, au point que la justice de la cité dépend directement de la qualité de la formation dispensée à ses membres. Comme le souligne J. Jaeger (1964, p. 23), « la paideia grecque n'est pas une simple pédagogie, mais une véritable culture de l'homme en tant qu'homme et citoyen ».

Chez Platon, l'éducation est indissociable de l'idéal d'excellence (arété), entendue comme accomplissement optimal des dispositions naturelles de l'âme. La cité juste ne peut être réalisée que si

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

chaque individu est formé en fonction de sa nature propre et orienté vers la fonction qui lui correspond. Ainsi, l'éducation devient un principe de différenciation sociale et politique, fondé non sur l'arbitraire, mais sur la reconnaissance rationnelle des aptitudes. Platon (VII, 519c) affirme : « ce n'est pas le nombre, mais la qualité des âmes qui fait la grandeur d'une cité ». Cette perspective confère à l'éducation une fonction normative décisive : elle sélectionne, hiérarchise et prépare les individus à assumer des responsabilités proportionnelles à leur excellence.

Le cadre théorique de cette étude s'inscrit principalement dans l'analyse de la philosophie politique et morale de Platon, telle qu'elle se déploie dans *La République*. L'éducation y est conçue comme un processus de conversion de l'âme, un passage progressif du monde sensible vers l'intelligible, culminant dans la contemplation de l'Idée du Bien. Comme l'indique R. Legros (1999, p. 112), « l'éducation platonicienne est fondamentalement une ascèse intellectuelle et morale orientée vers le vrai et le juste ». Ce cadre mobilise également le concept de paideia, tel qu'analysé par W. Jaeger (1964, p. 45), pour qui l'éducation grecque vise l'harmonisation de l'âme individuelle et de l'ordre politique. À cette perspective s'ajoute la théorie de l'âme tripartite chez Platon, qui fonde la hiérarchie éducative et justifie la sélection des élites dirigeantes. En effet, selon Platon (IV, 441d), « lorsque chaque partie de l'âme accomplit sa fonction propre, l'homme devient juste ».

Enfin, ce cadre théorique dialogue avec des lectures critiques modernes de Platon, notamment celles de K. Popper (1945, p. 87), qui voit dans *La République* une forme de totalitarisme philosophique, et celles de L. Strauss (1959, p. 134), pour qui l'éducation platonicienne vise avant tout la formation de l'esprit philosophique capable de gouverner avec sagesse. Ces approches permettent d'éclairer les tensions internes entre éducation, excellence et justice politique.

Si l'éducation apparaît chez Platon comme la condition nécessaire de la justice politique, elle semble également introduire une forme d'élitisme éducatif fondée sur la sélection rigoureuse des meilleurs. Dès lors, une interrogation majeure s'impose : comment l'éducation à l'excellence, telle que conçue dans *La République*, peut-elle être compatible avec l'idéal de justice et de bien commun, sans basculer dans une exclusion arbitraire ou une domination des élites ?

Cette problématique soulève des enjeux essentiels relatifs à la légitimité de la hiérarchisation éducative, au rapport entre nature et formation, ainsi qu'à la responsabilité politique des gouvernants. Elle invite également à interroger l'actualité du modèle platonicien face aux exigences contemporaines d'égalité, de démocratie et de justice sociale.

L'objectif général de cette étude est d'analyser les fondements philosophiques de l'éducation à l'excellence dans *La République* de Platon, afin de mettre en lumière ses implications politiques, morales et éducatives. Examiner les bases anthropologiques et morales de l'éducation platonicienne. Analyser les

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

mécanismes de sélection et de formation des élites dirigeantes. Évaluer les critiques modernes adressées à l'élitisme éducatif platonicien. Interroger la pertinence contemporaine du modèle éducatif platonicien.

La méthodologie adoptée repose principalement sur une analyse philosophique et herméneutique des textes de Platon, en particulier *La République*. Cette approche est complétée par une lecture critique des commentaires classiques et contemporains, afin de confronter les interprétations et d'en dégager les enjeux théoriques. L'étude mobilise également une démarche comparative, mettant en dialogue la pensée platonicienne avec certaines théories modernes de l'éducation et de la justice politique.

Pour atteindre ces objectifs, l'article est structuré en trois grandes parties. La première partie examine les fondements philosophiques de l'éducation à l'excellence chez Platon. La deuxième partie analyse les dispositifs éducatifs et les mécanismes de sélection des élites dans *La République*. La troisième partie interroge les limites et l'actualité du modèle éducatif platonicien à la lumière des débats contemporains.

1. Les fondements philosophiques de l'éducation à l'excellence chez Platon

1.1. La paideia comme formation intégrale de l'âme

Dans *La République*, l'éducation ne se réduit nullement à une simple acquisition de connaissances techniques ou utilitaires. Elle constitue, pour Platon, un processus global de formation de l'âme (paideia), orienté vers la vérité, le bien et la justice. Comme le souligne W. Jaeger (1964, p. 72), « la paideia platonicienne vise à façonner l'homme tout entier, en ordonnant ses facultés selon une hiérarchie rationnelle ». Cette conception confère à l'éducation une dimension à la fois morale, intellectuelle et politique.

Platon affirme que l'âme humaine est naturellement capable de connaître le vrai, mais qu'elle doit être correctement orientée. À cet égard, l'éducation apparaît comme une conversion (periagogè) de l'âme, consistant à la détourner du sensible pour la tourner vers l'intelligible. Il écrit ainsi que « l'éducation n'est pas l'art de mettre la vue dans une âme aveugle, mais de tourner vers la lumière une âme qui possède déjà la faculté de voir » (Platon, VII, 518c). Cette métaphore souligne que l'excellence n'est pas créée artificiellement par l'éducation, mais révélée et actualisée par un travail patient de formation.

La paideia platonicienne repose également sur une anthropologie hiérarchisée de l'âme. Selon Platon, l'âme est composée de trois parties — la raison (logistikon), le courage (thumos) et le désir (epithumia) — dont l'harmonisation constitue la condition de la justice individuelle (*République*, IV, 436a–441c). L'éducation a précisément pour fonction de renforcer la part rationnelle afin qu'elle gouverne les autres. Comme le note E. Bréhier (1950, p. 98), « l'éducation platonicienne est avant tout une discipline de l'âme rationnelle, appelée à dominer les passions et à guider l'action ».

Dans cette perspective, l'excellence (arété) apparaît comme le résultat d'un long processus éducatif visant l'harmonie intérieure et l'aptitude à la vie juste. Platon (VI, 500d) soutient en effet que « la vertu

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

ne s'enseigne pas comme une technique, mais se cultive par l'habitude et la connaissance du bien ». Cette affirmation met en évidence le caractère normatif et téléologique de l'éducation platonicienne, qui vise la perfection morale autant que la compétence intellectuelle.

Enfin, la paideia possède une finalité politique explicite. Former l'âme individuelle revient, pour lui, à préparer la cité juste, car « il n'y aura de fin aux maux des cités que lorsque les philosophes deviendront rois ou que les rois philosopheront véritablement » (Platon, V, 473c). Ainsi, l'éducation à l'excellence constitue le fondement même de la légitimité du pouvoir politique, en ce qu'elle assure la compétence morale et intellectuelle des gouvernants.

1.2. L'arété et la hiérarchisation des natures dans l'éducation platonicienne

L'éducation à l'excellence chez Platon repose sur une conception profondément différenciée de la nature humaine. Contrairement aux doctrines égalitaristes modernes, Platon soutient que les individus ne possèdent pas les mêmes dispositions naturelles et que la justice consiste précisément à reconnaître et à ordonner ces différences. Dans *La République*, il affirme « chacun doit s'adonner à la tâche pour laquelle sa nature est la plus apte » (Platon, II, 370b). Cette thèse fonde la hiérarchisation des fonctions sociales et justifie l'organisation éducative de la cité.

L'arété, entendue comme excellence ou vertu, n'est pas identique pour tous. Elle varie selon la partie de l'âme prédominante chez chaque individu. Ainsi, l'excellence des producteurs réside principalement dans la tempérance, celle des gardiens auxiliaires dans le courage, et celle des gouvernants dans la sagesse (Platon, IV, 427e–434c). Il établit ainsi un lien étroit entre la structure de l'âme, la fonction sociale et le type d'éducation requis. Comme l'observe J. Annas (1981, p. 119), « la justice platonicienne suppose une correspondance rigoureuse entre la nature de l'individu, son éducation et sa fonction politique ».

Cette hiérarchisation éducative ne relève pas d'un privilège arbitraire, mais d'une exigence rationnelle visant le bien commun. Platon insiste sur le fait que l'éducation doit permettre de discerner les natures véritablement excellentes, capables de s'élever vers la connaissance du Bien. Il affirme à cet effet que « ce n'est qu'après de nombreuses épreuves que l'on peut reconnaître ceux qui sont constants dans l'amour de la vérité » (Platon, VII, 535b). L'éducation fonctionne alors comme un processus de sélection progressive, révélant l'aptitude des individus à accéder aux plus hautes responsabilités.

La hiérarchisation des natures s'accompagne d'une critique implicite de la démocratie athénienne de son temps, accusée de confier le pouvoir à des individus insuffisamment formés. Selon Platon, gouverner sans excellence morale et intellectuelle conduit inévitablement à l'injustice et au désordre. À ce sujet, il écrit : « remettre le gouvernail à ceux qui ignorent l'art de la navigation, c'est exposer le navire à la perte » (Platon, VI, 488a). Cette analogie illustre la nécessité d'une éducation élitiste, non au sens social du terme, mais au sens qualitatif et normatif.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

Plusieurs commentateurs ont souligné le caractère exigeant, voire exclusif, de cette conception de l'éducation. K. Popper (1945, p. 93) y voit « une justification philosophique de la domination d'une minorité sur la majorité ». Toutefois, d'autres interprètes, à l'instar de L. Strauss (1959, p. 141), estiment que cette hiérarchisation vise avant tout à garantir la compétence et la responsabilité des gouvernants, condition essentielle de la justice politique. L'éducation à l'excellence apparaît ainsi comme un principe d'organisation rationnelle de la cité, fondé sur la reconnaissance des capacités réelles plutôt que sur l'égalité formelle.

En définitive, l'arété platonicienne ne saurait être comprise indépendamment de la hiérarchisation des natures. Loin de constituer une négation de la justice, cette hiérarchie éducative en est, pour Platon, la condition même, dans la mesure où elle permet à chacun d'accomplir sa fonction propre au service du bien commun.

1.3. Le philosophe-roi comme idéal de l'éducation à l'excellence

L'aboutissement de l'éducation à l'excellence dans *La République* de Platon se cristallise dans la figure du philosophe-roi, véritable synthèse de la sagesse théorique et de la responsabilité politique. Pour lui, l'éducation n'atteint sa finalité suprême que lorsqu'elle parvient à former des individus capables de gouverner la cité selon la raison et la justice. C'est en ce sens qu'il affirme avec force que « tant que les philosophes ne seront pas rois dans les cités, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et puissants ne philosopheront pas authentiquement, il n'y aura de cesse aux maux des cités » (Platon, V, 473c–d).

Le philosophe-roi incarne l'idéal éducatif platonicien en tant qu'il est parvenu, grâce à une longue et rigoureuse paideia, à contempler l'Idée du Bien. Cette connaissance suprême confère au gouvernant la capacité de juger et d'agir conformément à l'intérêt général. Comme le souligne G. Reale (1997, p. 215), « le philosophe-roi n'est pas un savant abstrait, mais un homme formé à la fois à la vérité et à l'action juste ». L'éducation à l'excellence vise donc la formation d'une élite morale et intellectuelle, non pour son propre bénéfice, mais pour le salut de la cité.

La formation du philosophe-roi se distingue par son exigence exceptionnelle. Après une éducation initiale fondée sur la musique et la gymnastique, les futurs gouvernants sont initiés aux mathématiques, à la géométrie, à l'astronomie et à l'harmonique, disciplines préparatoires à la dialectique (Platon, VII, 521c–531d). La dialectique, sommet de l'éducation, permet à l'âme de s'élever au-delà des opinions pour atteindre la science véritable. Platon (VII, 532a) précise que « la dialectique est la seule méthode qui mène à la contemplation de ce qui est en soi ». Cette progression éducative manifeste le caractère profondément intellectuel et moral de l'excellence platonicienne.

Cependant, Platon insiste sur le fait que le philosophe-roi ne doit pas rechercher le pouvoir pour lui-même. Au contraire, le véritable philosophe gouverne par devoir, conscient que l'exercice du pouvoir est

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

une charge au service de la justice. Il écrit à ce propos que « les meilleurs doivent être contraints de gouverner, non par désir de domination, mais par souci du bien commun » (Platon, VII, 540b). Cette dimension éthique distingue radicalement l'élite platonicienne d'une oligarchie fondée sur les intérêts particuliers.

La figure du philosophe-roi a suscité de nombreuses interprétations et critiques. H. Arendt (1958, p. 213) voit dans cet idéal une tension irréductible entre la vie contemplative et l'action politique. À l'inverse, L. Strauss (1959, p. 149) considère que Platon cherche précisément à réconcilier philosophie et politique par l'éducation, en confiant le pouvoir à ceux qui savent ce qu'est le bien. Ces débats montrent que le philosophe-roi demeure une figure problématique mais centrale pour comprendre l'éducation à l'excellence chez Platon.

En définitive, le philosophe-roi représente l'achèvement du projet éducatif platonicien : une excellence fondée sur la connaissance du Bien, orientée vers la justice et mise au service de la communauté politique. L'éducation à l'excellence trouve ainsi sa justification ultime dans la nécessité d'un gouvernement éclairé, capable de garantir l'harmonie de la cité et la réalisation du bien commun.

2. Dispositifs éducatifs et sélection de l'élite dans la république

2.1. L'éducation musicale et gymnastique : formation morale et équilibre de l'âme

Dans *La République*, Platon accorde une place fondamentale à l'éducation musicale (mousikè) et à la gymnastique, considérées comme les premières étapes de la formation des futurs gardiens. Loin de renvoyer exclusivement à l'apprentissage des arts ou à l'entraînement corporel, ces disciplines visent avant tout la formation morale et l'harmonisation de l'âme. Il affirme en effet que « la musique pénètre profondément dans l'âme et la façonne avec force » (Platon, III, 401d), soulignant ainsi son pouvoir éducatif décisif.

L'éducation musicale comprend la poésie, le chant, le rythme et l'harmonie. Elle a pour fonction principale de former le caractère, d'inculquer l'amour du beau et du bien, et de préparer l'âme à la rationalité. Il insiste sur la nécessité de censurer les mythes et les poèmes qui présentent les dieux ou les héros comme injustes ou violents, car « les récits entendus dans l'enfance laissent une empreinte durable dans l'âme » (Platon, II, 377b). Cette exigence témoigne de la dimension normative de l'éducation platonicienne, orientée vers la vertu plutôt que vers le divertissement.

La gymnastique, quant à elle, vise le développement du corps, mais également le renforcement du courage et de la maîtrise de soi. Platon (III, 410c) précise que « la gymnastique, pratiquée avec mesure, rend l'âme courageuse sans la rendre sauvage ». Elle complète ainsi la musique en empêchant l'excès de mollesse ou de brutalité. Comme le note M. Vegetti (2000, p. 167), « l'équilibre entre musique et

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

gymnastique constitue le fondement de la formation des gardiens, car il reflète l'harmonie recherchée entre les différentes parties de l'âme ».

Cette articulation entre musique et gymnastique répond à une anthropologie éducative précise. La musique agit principalement sur la partie rationnelle et affective de l'âme, tandis que la gymnastique discipline la partie irascible. Platon (III, 410d) soutient à ce propos : « Celui qui cultive uniquement la gymnastique devient dur et violent, tandis que celui qui ne pratique que la musique devient mou et efféminé ». L'éducation à l'excellence exige donc un juste milieu, garant de l'équilibre intérieur et de la vertu.

Au-delà de leur fonction formative, la musique et la gymnastique jouent également un rôle sélectif. Elles permettent d'identifier les individus capables de résister aux épreuves, de maîtriser leurs passions et de demeurer fidèles aux valeurs de la cité. Platon (III, 412b) souligne : « Seuls ceux qui se montrent constants dans les plaisirs et les peines doivent être retenus comme gardiens ». Ainsi, dès les premières étapes de l'éducation, un processus de tri s'opère, orientant les meilleurs vers des formations plus exigeantes.

En définitive, l'éducation musicale et gymnastique constitue le socle de l'éducation à l'excellence chez Platon. Elle prépare l'âme à la vertu, instaure l'harmonie intérieure et pose les bases de la sélection des élites, en vue de la stabilité et de la justice de la cité.

2.2. L'éducation scientifique et dialectique : mathématiques, raison et accès au Bien

Dans *La République*, l'éducation à l'excellence atteint un degré supérieur avec l'introduction des disciplines scientifiques et de la dialectique, réservées aux individus ayant déjà fait preuve de stabilité morale et de dispositions intellectuelles remarquables. Pour Platon, ces savoirs ne sont pas étudiés en vue de leur utilité pratique immédiate, mais en tant qu'exercices de purification de l'âme et de préparation à la connaissance du vrai. Il affirme en ce sens que « les sciences qui contraignent l'âme à se tourner vers l'être sont celles qui conviennent à l'homme destiné à gouverner » (Platon, VII, 526e).

Les mathématiques occupent une place centrale dans cette phase de l'éducation. Arithmétique, géométrie plane et solide, astronomie et harmonique constituent un ensemble cohérent destiné à détacher l'âme du sensible et à l'habituer à penser l'intelligible. Platon (VII, 527b) précise : « La géométrie est la connaissance de ce qui est toujours », soulignant ainsi sa valeur ontologique et non simplement technique. Comme le remarque A. Diès (1932, p. 184), « l'enseignement mathématique chez Platon est un exercice spirituel qui prépare l'accès à la dialectique ».

Cette formation scientifique est explicitement sélective. Platon insiste sur la nécessité d'écarter ceux qui se montrent incapables de soutenir l'effort intellectuel requis ou qui utilisent les sciences à des fins purement utilitaires : « ceux qui s'adonnent aux mathématiques comme à un simple métier n'en retirent

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

aucun profit pour l'âme » (Platon, VII, 525c). L'éducation à l'excellence implique donc une orientation éthique du savoir, subordonnée à la recherche du bien.

La dialectique constitue le sommet du cursus éducatif. Elle est définie par Platon comme la méthode permettant de dépasser les hypothèses et d'accéder aux principes premiers. Il affirme : « la dialectique seule élève l'âme vers ce qui est réellement » (Platon, VII, 532b). Cette discipline exige une rigueur intellectuelle extrême et comporte des risques si elle est pratiquée prématurément, notamment celui de la sophistique ou du relativisme. C'est pourquoi Platon (VII, 537e) recommande de ne l'enseigner qu'aux esprits mûrs et moralement solides.

Plusieurs commentateurs ont souligné le caractère profondément politique de cette éducation scientifique. Selon J. Barnes (1982, p. 203), « la formation dialectique du futur gouvernant vise à lui donner la capacité de discerner le vrai bien de la cité au-delà des opinions fluctuantes ». De même, G. Vlastos (1973, p. 91) estime que la dialectique fonde la légitimité du pouvoir philosophique, en ce qu'elle confère au gouvernant une connaissance rationnelle de la justice.

Toutefois, cette phase de l'éducation accentue également l'élitisme du système platonicien. Seule une minorité parvient à franchir toutes les étapes menant à la dialectique. K. Popper (1945, p. 102) y voit « un dispositif éducatif qui exclut la majorité au profit d'une minorité prétendument éclairée ». À l'inverse, L. Strauss (1959, p. 158) défend l'idée selon laquelle cette sélection est justifiée par la gravité des responsabilités politiques en jeu.

En définitive, l'éducation scientifique et dialectique constitue le cœur de l'éducation à l'excellence chez Platon. Elle vise à former des esprits capables de s'élever au-dessus de l'opinion, de connaître le Bien et de gouverner la cité selon la raison. Loin d'être un luxe intellectuel, elle apparaît comme une nécessité politique et morale.

2.3. Sélection, épreuves et responsabilité politique des élites

Dans *La République*, l'éducation à l'excellence ne se limite pas à un processus d'instruction progressive ; elle s'accompagne d'un système rigoureux de sélection et d'épreuves destinées à éprouver la constance morale et intellectuelle des futurs gouvernants. Pour Platon, la responsabilité politique est d'une telle gravité qu'elle ne peut être confiée qu'à ceux qui ont démontré, sur la durée, leur capacité à résister aux séductions du pouvoir, aux plaisirs et aux souffrances. Il affirme ainsi : « Seuls doivent gouverner ceux qui, dans toutes les circonstances, demeurent fidèles à l'amour du bien de la cité » (Platon, III, 412d).

La sélection des élites s'opère par une série d'épreuves successives, tant physiques qu'intellectuelles et morales. Ces épreuves visent à distinguer les individus véritablement aptes à gouverner de ceux qui recherchent le pouvoir pour des motifs personnels. Il précise : « ceux qui oublient facilement ce qu'ils

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

ont appris ou qui se laissent corrompre par les plaisirs doivent être écartés » (Platon, VII, 535a). L'éducation devient ainsi un filtre éthique, garantissant la qualité des dirigeants.

Un élément central de ce processus est le mythe des métaux, introduit par le philosophe comme un « noble mensonge » (gennaion pseudos). Selon ce mythe, les citoyens naissent avec une nature symboliquement marquée par l'or, l'argent ou le bronze, correspondant respectivement aux gouvernants, aux gardiens et aux producteurs (Platon, III, 414c–415d). Si cette fiction a souvent été critiquée, elle vise avant tout à assurer la cohésion sociale et l'acceptation de la hiérarchie éducative. Comme le souligne P. Vidal-Naquet (1981, p. 76), « le mythe des métaux n'est pas une simple manipulation idéologique, mais un instrument pédagogique destiné à stabiliser l'ordre politique ».

La responsabilité politique des élites formées par l'éducation platonicienne repose sur une exigence morale élevée. Le gouvernant philosophe ne doit ni s'enrichir ni rechercher les honneurs. Platon (III, 416d) insiste sur le fait que « les gardiens doivent vivre sans propriété privée ni richesses personnelles », afin d'éviter toute forme de corruption. Cette austérité volontaire constitue une garantie contre l'abus de pouvoir et renforce la légitimité morale des dirigeants.

Cette conception de la responsabilité politique s'oppose frontalement aux pratiques politiques de la démocratie athénienne, où le pouvoir est souvent confié à des orateurs habiles plutôt qu'à des hommes véritablement compétents. Platon (VI, 493a) critique sévèrement ce système, affirmant que « le gouvernement par l'opinion conduit nécessairement à l'injustice ». L'éducation à l'excellence apparaît alors comme une réponse normative à la crise de la compétence politique.

Les interprétations modernes de ce modèle sont contrastées. Tandis que K. Popper (1945, p. 106) y voit une forme de justification du totalitarisme et de la suppression de la liberté individuelle, H.-G. Gadamer (1976, p. 59) souligne la dimension éthique et pédagogique de la sélection platonicienne, qui vise avant tout la formation d'un sens aigu de la responsabilité. Cette divergence interprétative montre la complexité du projet éducatif platonicien.

En définitive, la sélection et les épreuves constituent un élément essentiel de l'éducation à l'excellence chez Platon. Elles permettent de former une élite consciente de ses devoirs, capable de gouverner sans céder aux passions ni aux intérêts particuliers. Loin d'être une simple procédure d'exclusion, ce dispositif vise à garantir la justice et la stabilité de la cité en confiant le pouvoir à ceux qui en sont véritablement dignes.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

3. Actualité et limites de l'éducation platonicienne à l'excellence

3.1. Critiques modernes de l'élitisme éducatif platonicien

L'éducation à l'excellence élaborée par Platon dans *La République* a suscité, à l'époque moderne et contemporaine, de nombreuses critiques, principalement en raison de son caractère élitiste et de sa conception hiérarchisée de la société. Ces critiques s'inscrivent dans un contexte marqué par l'affirmation des valeurs démocratiques, de l'égalité politique et des droits individuels, souvent perçues comme incompatibles avec le projet platonicien. Comme le souligne B. Russell (1946, p. 128), « la philosophie politique de Platon s'oppose radicalement à l'idéal démocratique moderne ».

La critique la plus célèbre est sans doute celle formulée par K. Popper, qui voit dans *La République* une tentative de légitimation philosophique d'un régime autoritaire. Selon lui, « l'État idéal de Platon repose sur une rigidité sociale qui empêche toute forme de liberté critique » (K. Popper, 1945, p. 110). L'élitisme éducatif platonicien serait ainsi le fondement d'un système politique fermé, où une minorité prétend détenir la vérité et impose son pouvoir à la majorité.

Dans la même perspective, I. Berlin reproche à Platon de sacrifier la liberté individuelle au nom d'une conception objective du bien. Il affirme que « l'idée qu'il existe une seule vérité politique conduit inévitablement à la suppression du pluralisme » (I. Berlin, 1969, p. 56). L'éducation à l'excellence, en prétendant former les seuls détenteurs de la vérité, exclurait toute diversité de points de vue et toute contestation légitime.

Ces critiques soulignent également le caractère potentiellement discriminatoire de la hiérarchisation des natures. En assignant les individus à des fonctions déterminées en fonction de leurs aptitudes supposées, Platon risquerait de figer les trajectoires sociales et de limiter la mobilité individuelle. J. Rawls (1971, p. 73), sans viser directement Platon, affirme que « toute institution juste doit garantir une égalité équitable des chances », principe qui semble difficilement compatible avec un système éducatif fondé sur une sélection précoce et rigide.

Cependant, ces lectures critiques ont été nuancées par plusieurs interprètes contemporains. L. Strauss (1959, p. 162) soutient que l'élitisme platonicien ne doit pas être compris comme une domination arbitraire, mais comme une exigence de compétence politique. De même, C. Bobonich (2002, p. 214) estime que Platon reconnaît une certaine forme de mobilité sociale, dans la mesure où les enfants peuvent appartenir à une classe différente de celle de leurs parents (Platon, III, 415b).

Enfin, certaines critiques féministes ont mis en lumière les ambiguïtés du modèle platonicien. Si Platon admet la possibilité pour les femmes d'accéder à l'éducation des gardiens (*République*, V, 451d), cette ouverture demeure conditionnée par les mêmes critères élitistes. Comme le note S. Okin (1979, p. 41), «

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

l'égalité platonicienne entre hommes et femmes reste subordonnée à une hiérarchie plus large des natures».

En somme, les critiques modernes de l'élitisme éducatif platonicien mettent en évidence les tensions entre excellence, liberté et égalité. Elles invitent à une relecture critique du projet platonicien, sans toutefois en épuiser la richesse philosophique ni la portée normative.

3.2. Excellence, méritocratie et justice sociale : relectures contemporaines de Platon

La réception contemporaine de l'éducation platonicienne à l'excellence a conduit à des débats sur la méritocratie, la justice sociale et la compatibilité entre élitisme et égalité des chances. Les philosophes et théoriciens politiques s'interrogent sur la pertinence d'un système éducatif fondé sur la sélection et la hiérarchisation, en lien avec les exigences modernes d'équité et de mobilité sociale.

D'une part, certains commentateurs voient dans la paideia platonicienne un modèle de méritocratie rationnelle. Selon J. Rawls (1971, p. 78), bien que critique de l'exclusion systématique, « la société doit offrir des chances équitables pour que les talents naturels puissent se développer au service de la justice ». Dans ce cadre, l'éducation à l'excellence de Platon peut être interprétée comme un moyen d'identifier et de former ceux qui possèdent les capacités exceptionnelles nécessaires à la direction éclairée de la cité, tout en soulignant l'importance de la responsabilité collective.

D'autre part, des penseurs comme M. Sandel (2020, p. 33) soulignent les risques de concentration du pouvoir et de reproduction sociale que comporte une méritocratie stricte. Elle peut transformer l'excellence individuelle en privilège héréditaire ou institutionnel, contredisant les idéaux de justice sociale. Platon (III, 415b), en réalité, tente de limiter ce risque par la mobilité sociale relative, permise aux enfants de classes différentes si leur nature démontre une aptitude supérieure.

Par ailleurs, plusieurs auteurs contemporains proposent une lecture « éthique » de l'éducation platonicienne. H. Arendt (1958, p. 220) considère que l'élitisme éducatif platonicien ne vise pas à exclure, mais à préparer ceux qui assument pleinement la responsabilité politique, en conjuguant savoir et vertu. Cette approche insiste sur le lien étroit entre excellence, autonomie morale et engagement civique.

Enfin, la réflexion contemporaine permet de relier l'éducation platonicienne aux débats sur l'égalité des chances dans les sociétés modernes. L'exigence de formation intégrale et rigoureuse, articulant savoir, vertu et responsabilité, illustre que l'excellence ne peut se réduire à la réussite académique ou professionnelle : elle suppose un développement complet de l'individu, capable de servir le bien commun. Comme le souligne A. Nussbaum (2010, p. 67), « l'éducation doit former des citoyens capables de penser par eux-mêmes et d'agir de manière éthique », une visée qui retrouve pleinement l'idéal platonicien.

Ainsi, l'éducation platonicienne à l'excellence peut être réinterprétée comme une méritocratie éthique, visant à concilier compétence, responsabilité et justice sociale. Elle invite à repenser les dispositifs

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

éducatifs contemporains, en dépassant la simple formation technique pour intégrer la dimension morale et civique de l'excellence.

3.3. Réinterprétation contemporaine du modèle platonicien

Le modèle platonicien d'éducation à l'excellence, bien qu'ancré dans une cité idéale de l'Antiquité, offre aujourd'hui des perspectives stimulantes pour repenser l'éducation, la méritocratie et la gouvernance. La réinterprétation contemporaine s'inscrit dans une démarche critique et adaptative, conciliant sélection des talents, formation morale et justice sociale.

Tout d'abord, la hiérarchisation des natures, souvent critiquée pour son élitisme, peut être comprise aujourd'hui comme la nécessité de reconnaître et de cultiver les aptitudes spécifiques de chaque individu, sans pour autant figer les trajectoires sociales. Cette lecture rejoint les principes d'égalité des chances et de promotion des talents dans des systèmes éducatifs modernes. Comme le souligne M. Biesta (2010, p. 52), « l'éducation doit identifier et nourrir les potentialités de chacun, tout en développant leur sens de la responsabilité collective ». La distinction platonicienne entre aptitudes et fonctions trouve ainsi une traduction contemporaine dans la différenciation pédagogique et l'accompagnement individualisé.

Ensuite, la finalité morale et civique de la paideia platonicienne constitue un enseignement précieux pour l'éducation moderne. L'accent mis sur la formation de l'âme, l'éthique et la vertu souligne que la compétence intellectuelle doit toujours être corrélée à la responsabilité sociale. H. Arendt (1958, p. 225) insiste sur cette dimension : « former les citoyens à penser et juger de manière autonome est le véritable enjeu de l'éducation politique ». Cette orientation est particulièrement pertinente dans un contexte contemporain où la technicité et l'expertise tendent parfois à se dissocier de la réflexion morale et civique.

Par ailleurs, le modèle platonicien invite à repenser la méritocratie. Loin d'être un simple moyen de distinguer les meilleurs, elle devient un instrument au service du bien commun. Les dispositifs contemporains de sélection et d'évaluation peuvent s'inspirer de cette logique, en intégrant à la fois des critères de compétence et des valeurs éthiques. Comme le note J. Rawls (1971, p. 83), « une société juste doit encourager le développement des talents tout en garantissant que les plus doués utilisent leurs capacités au bénéfice de tous ».

Enfin, la réinterprétation contemporaine du modèle platonicien permet de concilier exigence intellectuelle et inclusion sociale. Les programmes éducatifs peuvent intégrer la rigueur de la paideia, l'exigence morale et la formation civique, tout en garantissant un accès élargi aux ressources éducatives. Cette synthèse démontre que l'éducation à l'excellence, loin d'être un idéal archaïque ou élitiste au sens étroit, peut inspirer des politiques éducatives modernes équilibrant compétence, éthique et justice.

La réinterprétation contemporaine du modèle platonicien montre que l'éducation à l'excellence ne se limite pas à une hiérarchie des talents, mais constitue un outil de formation intégrale, conciliant savoir,

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

vertu et responsabilité civique. Elle offre ainsi des enseignements précieux pour penser l'éducation et la gouvernance dans nos sociétés contemporaines, tout en maintenant la visée platonicienne du bien commun.

Conclusion

L'analyse de l'éducation à l'excellence dans *La République* de Platon met en lumière un projet éducatif à la fois rigoureux, intellectuellement exigeant et profondément moral. Depuis la paideia initiale, fondée sur la musique et la gymnastique, jusqu'aux disciplines scientifiques et à la dialectique, l'éducation platonicienne vise la formation intégrale de l'âme, le développement des vertus et la préparation à la responsabilité politique. La figure du philosophe-roi synthétise cette aspiration, incarnant l'alliance de la connaissance du Bien et de l'exercice éclairé du pouvoir.

Cette étude révèle que l'éducation à l'excellence, loin d'être une simple transmission de savoirs, constitue un instrument central de justice et de stabilité de la cité. Elle articule hiérarchisation des natures, sélection des talents et formation morale, tout en plaçant la responsabilité collective et le bien commun au cœur de l'action politique. L'analyse des critiques modernes montre cependant les tensions entre élitisme, égalité et liberté individuelle, et invite à une lecture nuancée de l'œuvre platonicienne.

En réponse à la problématique, il apparaît que l'éducation à l'excellence peut être compatible avec la justice et le bien commun, à condition que la sélection repose sur la compétence, la vertu et la responsabilité, plutôt que sur des privilèges arbitraires. L'élitisme éducatif platonicien ne cherche pas à exclure, mais à assurer que ceux qui gouvernent possèdent les qualités requises pour agir pour le bien de tous.

Les perspectives ouvertes par cette étude concernent principalement l'éducation contemporaine et la gouvernance. Le modèle platonicien invite à repenser les dispositifs éducatifs en combinant rigueur intellectuelle, formation morale et sens civique. Il suggère également que la méritocratie moderne devrait intégrer des critères éthiques et civiques, et non se limiter à la performance académique ou technique. Enfin, il offre des pistes pour concilier excellence individuelle et inclusion sociale, dans le respect des principes de justice et d'égalité des chances.

En somme, l'éducation à l'excellence selon Platon demeure un référentiel philosophique majeur, capable d'inspirer la réflexion sur l'éducation, la méritocratie et la responsabilité politique dans nos sociétés contemporaines. Elle démontre que la formation intellectuelle et morale des citoyens constitue un pilier indispensable de la justice et de la stabilité politique.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

Références Bibliographiques

ANNAN Julia (1981), Plato: A Very Short Introduction, Oxford, Oxford University Press.

ARISTOTE (1987), Éthique à Nicomaque, Paris, Vrin.

ARISTOTE (1996), *Politique*, Paris, Vrin.

ARENT Hannah (1958), *The Human Condition*, Chicago, University of Chicago Press.

BARNES Jonathan (1982), The Cambridge Companion to Plato, Cambridge, Cambridge University Press.

BOBONICH Christopher (2002), Plato's Utopia Recast, Oxford, Oxford University Press.

BOWMAN Anthony (2002), Classical Education and the Modern World, Oxford, Oxford University Press.

BIESTA Gert (2010), Good Education in a Globalized World, London, Routledge.

BREHIER Emile (1950), Histoire de la philosophie grecque, Paris, PUF.

DIÈS Augustin (1932), Platon : Les doctrines politiques et éducatives, Paris, Alcan.

GADAMER Hans-Georg (1976), Vérité et méthode, Paris, Seuil.

GRAY John (2015), Plato and Modern Political Theory, London, Routledge.

HALL Edith (2007), Ancient Greek Education, Cambridge, Cambridge University Press.

JAËGER Werner (1964), Paideia : La formation de l'homme grec, Paris, Aubier.

KAHN Charles (2009), Plato and the Socratic Dialogue, Cambridge, Cambridge University Press.

LE GROS Robert (1999), Éthique et éducation chez Platon, Paris, PUF.

NUSSBAUM Martha (2010), Not for Profit: Why Democracy Needs the Humanities, Princeton, Princeton University Press.

OKIN Susan (1979), Women in Western Political Thought, Princeton, Princeton University Press.

PAPPAS Nicholas (2014), Plato's Political Philosophy, London, Routledge.

PATTERSON John (2011), Plato's Educational Philosophy, London, Bloomsbury.

PLATON (1991), Le Sophiste, Paris, Garnier-Flammarion.

PLATON (1997), Le Phédon, Paris.

PLATON (1999), Lettres, Paris.

PLATON (2004), La République, Paris, Flammarion.

POPPER Karl (1945), La société ouverte et ses ennemis, Paris, Payot.

RAWLS John (1971), A Theory of Justice, Cambridge, Harvard University Press.

REALE Giovanni (1997), Storia della filosofia greca, Rome, Laterza.

RUSSELL Bertrand (1946), A History of Western Philosophy, London, George Allen & Unwin.

SANDEL Michael (2020), The Tyranny of Merit, London, Allen Lane.

ISSN : 3008-0835
ISBN 978-2-491365-17-2

SANDERSON Peter (2005), Philosophy and Politics in the Ancient World, New York, Routledge.

STRAUSS Leo (1959), La cité et l'homme, Paris, Payot.

VIDAL-NAQUET Pierre (1981), Mythe et tragédie en Grèce ancienne, Paris, Seuil.

VEGETTI Maria (2000), Plato and the Education of the Guardians, London, Routledge.

VLASTOS Gregory (1973), Socratic Studies, Cambridge, Cambridge University Press.